



Surveillance réglementaire des hydrocarbures aromatiques polycycliques dans l'air ambiant sur le site de Revin - Valeurs des 12 derniers mois en date du 30/12/18

Appareil de mesures : préleveur actif haut débit (Digital)

Norme suivie pour le prélèvement : NF EN 12341

Norme suivie pour l'analyse : NF EN 15549

Durée du prélèvement : 24 heures

Fréquence d'échantillonnage : 1 jour sur 6

Matrice : air ambiant, fraction particule PM10

Lieu de mesures : Revin (Dept.08)

Unité : ng/m³



Résultat inférieur ou égal à la limite de quantification : Application de la LQ/2 selon règles définies par le guide IPR*

Validation des données : les mesures 2018 représentées ont été validées techniquement et environnementalement.

*Implementing Provisions on Reporting (dispositions d'exécution sur la déclaration des données)

| ng/m ³ | Moyenne glissante des 12 derniers mois | Valeur cible année civile |
|---------------------|--|---------------------------|
| B(a)P au 30/12/2018 | 0,05 | 1 |

Evolution des concentrations moyennes 24h en benzo(a)pyrène des 12 derniers mois
sur le site de Revin

